



## Finistère

## Les ex-Marine Harvest « fiers et soulagés »

Le lendemain de la décision de la cour d'appel de condamner Marine Harvest pour 111 licenciements à Poullaouen, une quarantaine d'anciens salariés se sont réunis autour de leur avocat.

Derrière les masques, difficile de deviner les expressions sur les visages. Mais le soulagement domine pour ces anciens salariés de l'usine Marine Harvest de Poullaouen, en pleine discussion. Ce vendredi soir ils sont une quarantaine, tous membres de l'association des anciens salariés, à se réunir dans la salle polyvalente de Plounévezel en compagnie de leur avocat, M<sup>e</sup> Potin.

La veille, dans l'après-midi, ils apprenaient leur victoire face à Marine Harvest Kritsen, entreprise de production de saumon fumé. Entre 2014 et 2015, près de 180 salariés en CDI perdaient leur emploi. Un choc pour le Centre-Bretagne, mais aussi pour eux, tant sur le plan professionnel que personnel.

« Le sentiment d'avoir été sacrifiés »

Alors pour se défendre, ils se sont organisés en association et 111 d'entre eux ont saisi la justice. Ils contestaient le motif économique de leur licenciement. Le conseil de prud'hommes de Brest leur donne d'abord raison, en septembre 2017, puis la cour d'appel de Rennes ce



Michel Crespin (à gauche), président de l'association des anciens salariés de Marine Harvest de Poullaouen, avec Roger Potin, avocat des anciens salariés, vendredi soir à Plounévezel.

(PHOTO OUEST-FRANCE)

jeudi après-midi. L'entreprise est condamnée à verser des dommages et intérêts à chacun d'eux, « pour un total de près de trois millions d'euros, toutes clauses confondues », selon M<sup>e</sup> Potin. Au mois de novembre, une vingtaine d'autres ex-salariés contesteront leur licenciement devant le conseil de prud'hom-

mes.

« Il y a six ou sept ans, on commençait à négocier le plan de sauvegarde de l'emploi, rappelle Michel Crespin, le président de l'association des anciens salariés. Aujourd'hui, on est content. C'est une belle victoire. »

« On voit bien que les salariés ont trouvé la fermeture injuste, explique

M<sup>e</sup> Potin. Ils ont eu le sentiment d'être sacrifiés. Maintenant, il y a du soulagement et de la fierté » Michel Crespin acquiesce, avant de compléter : « Même si ça ne rétablira pas les emplois. Et c'est une perte pour le bassin de Carhaix. »

Les indemnités reçues par les anciens salariés sont calculées au cas par cas, notamment suivant l'ancienneté. Le conseil de prud'hommes avait condamné l'entreprise à leur verser l'équivalent d'au minimum six mois de salaire. Un montant plancher revu à la baisse par la cour d'appel pour une poignée de personnes « qui avaient une très petite ancienneté. C'est le point noir » de la décision rendue jeudi, détaille l'avocat.

Un combat qui, beaucoup l'espèrent, est arrivé à son terme. La victoire peut permettre de tourner la page. Mais un pourvoi en cassation est possible du côté de Marine Harvest. Et ce serait reparti pour plusieurs mois d'attente. « La longueur de la procédure, c'est ce qui inquiète les gens », avoue l'avocat.

Anthony RIO.

## Loi bioéthique : les pro face aux anti

Hier à Brest, d'un côté, entre 200 et 300 traditionalistes ; de l'autre, entre 400 et 500 pro PMA et GPA. Un homme a été interpellé.



Dans le bas du cours Dajot, les policiers se sont interposés pour maintenir le calme.

(PHOTO QUEMENER YVES MARIE)

« La PMA, ça ne vous concerne pas ! Laissez nous vivre ! » lance-t-on d'un côté. « La PMA, on n'en veut pas ! » riposte-t-on de l'autre. Entre les deux groupes, un cordon d'une vingtaine de policiers. Dialogue de sourds hier à Brest. En bas du cours Dajot, les anti loi bioéthique sont entre 200 et

500 (320 selon la police). Cette « riposte contre la Manif pour tous » n'est pas officielle. Elle réunit des associations homosexuelles, LGBT, ou de défense du droit des femmes, des syndicats ou partis de gauche. « Pour un enfant, le plus important n'est pas la « famille » traditionnelle

## Discothèques

Des gérants de discothèques de Bretagne se sont réunis à Quimper hier. Une

opération escargot est programmée à Rennes mardi 13 pour « maintenir la pression sur le gouvernement », après sept mois difficiles pour le monde de la nuit depuis la fermeture des établissements en raison de la pandémie de coronavirus.

Page Bretagne

## Un patient refuse de quitter le centre de rééducation

